



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE TOULOUSE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Parquet du Procureur de la République

82013 MONTAUBAN

Tél : 05 63 21 40 00

Montauban, le 07 novembre 2016

Le Procureur de la République  
près le Tribunal de Grande Instance  
de MONTAUBAN

À

Maître Vincent POUDAMPA  
47 cours Le Rouzic  
33100 BORDEAUX

V.REF : CANOUEY - accident mortel ULM

N.REF : 16125/26

Maître,

En réponse à votre courrier en date du 02/11/2016, je vous confirme que la procédure relative à l'accident mortel d'ULM, survenu le 28/08/2014 et dont a été victime Monsieur Alain CANOUEY, a été classée sans suite le 17/06/2016 au motif que l'infraction était insuffisamment caractérisée.

Je vous rappelle que Monsieur Bernard GEFFRAY avait été enregistré en tant que témoin dans cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Véronique BENLAFQUIH

Vice-Procureure

